

Le procès de l'Aphasie

PIERRE MARIE vs. PAUL BROCA

Communication à la Société Médicale de Montreal, séance du 5 octobre 1909

La question des localisations cérébrales, et la localisation du centre de la parole dans la partie antérieure du cerveau, ont fait leur apparition dans la science médicale il y aura bientôt cent ans. C'est en 1810, en effet, que Gall inaugura son système de phrénologie, basé sur la configuration du crâne, système erroné, mais qui s'excuse à une époque où l'on croyait que les circonvolutions du cerveau sont aussi variables que les anses de l'intestin et que le crâne, en se développant, se moule sur l'encéphale. Cependant, Gall eut le mérite d'entrevoir, le premier, que le centre du langage et de la mémoire des mots siège à un endroit déterminé du cerveau, lequel, pour lui, était le lobe sus-orbitaire. Bouillaud devait plus tard adopter les idées de Gall, et affirmer dans ses cliniques que le centre de la parole est dans le lobe frontal. Jusqu'ici, la localisation demeurait assez vague. Il était réservé à Paul Broca, chirurgien de l'hospice de Bicêtre, à Paris, de préciser davantage et de localiser le centre de la parole dans la 3ème circonvolution frontale gauche, laquelle, depuis cette époque (1861), porte le nom de circonvolution de Broca. Broca appuyait son opinion sur deux observations cliniques dont la publication eut un grand retentissement. Elle donna lieu, suivant les moeurs médicales de l'époque, à des discussions violentes, agrémentées de belles phrases, où les expressions dépitées et même envieuses ne manquaient pas. Mais toute discussion cessa neuf ans plus tard, lorsque les physiologistes démontrèrent (1870) que l'excitation des diverses régions de l'écorce cérébrale détermine des mouvements différenciés. De ce moment, la doctrine des localisations cérébrales devint indiscutable, et celle de Broca relative à la parole fut admise avec les autres.

Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis quarante ans, l'on écrit et l'on enseigne que la destruction de la 3ème circonvolution frontale gauche, et spécialement la partie postérieure du pied, entraîne la perte de la parole.

Eh bien ! il paraît qu'il n'en est rien, que Paul Broca, en localisant le centre de la parole dans la 3ème frontale, a commis une erreur. "L'oubli du procédé qu'il faut suivre pour articuler les mots" exige bien une lésion cérébrale, mais cette lésion ne siège ni à la 3ème circonvolution frontale, ni même dans la région antérieure du cerveau. Chose curieuse, celui qui a osé mettre en doute l'affirmation du chirurgien de Bicêtre, Pierre Marie, est depuis treize ans médecin de ce même hospice, et fut autrefois l'interne de Broca. C'est en soignant, comme son prédécesseur, des vieillards hémiplegiques et aphasiques

que Pierre Marie se demanda si les bases sur lesquelles reposait la doctrine de Broca étaient bien solides, et si les faits concordaient avec un enseignement perpétué par la tradition. Il mit, à reviser cette question de l'aphasie, dix ans d'étude et d'observation, et il attendit que son opinion fut bien formée avant de la faire connaître.

Nous avons aujourd'hui toutes les pièces du procès. L'acte d'accusation de Pierre Marie; la défense du prof. Dejerine; les plaidoyers pour et contre à la Société de Neurologie; enfin le dossier rédigé par François Moubier, un élève de Marie.

Ce sont ces documents que je désire analyser devant vous. Non pas, croyez le bien, que j'aie la prétention de juger un débat d'une si grande importance. Mais Pierre Marie a fait entrer la question de l'aphasie, de l'aphasie toute entière, anatomo-pathologique et clinique, dans une phase nouvelle que j'ai l'intention simplement de vous exposer.

D'ailleurs, les idées de Pierre Marie méritent de retenir notre attention. Les livres de référence, les précis, les manuels publiés récemment en tiennent compte. On les trouve résumées à l'article *localisations cérébrales* de la Pratique Médico-Chirurgicale (1907), et dans le Précis de Pathologie Générale de Claude et Camus (1908). Dieulafoy, dans la dernière édition de son Manuel (1908), explique l'une après l'autre l'ancienne et la nouvelle doctrine, et, sans admettre que la question de l'aphasie soit entièrement résolue, donne comme acquis le fait important que la doctrine de la localisation frontale de Broca a vécu, Pierre Marie l'ayant démolie. Enfin, dans le Traité de Médecine que viennent de publier les médecins des hôpitaux Enriquez, Laffitte, Bergé et Lamy, on peut constater, en lisant le chapitre de l'aphasie, que la doctrine de Pierre Marie s'impose à l'attention des cliniciens français.

Étudions donc le dossier anatomo-pathologique et clinique qu'on nous soumet, et voyons d'abord quelles en sont les pièces.

I.—HISTORIQUE DE LA QUESTION.

Le premier article de Pierre Marie parut dans la Semaine Médicale, le 23 mai 1906 (1). L'auteur y affir-

(1) Pierre Marie. *Revision de la question de l'aphasie; la 3e circonvolution frontale gauche ne joue aucun rôle spécial dans la fonction du langage.* "Semaine Médicale", 1906, 23 mai, p. 241-47; 10 fig.